



Etude des marchés des céréales en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires

TCHAD



Mai 2015
Données collectées en février 2015
Rapport final



Ministère de
l'Agriculture et de
l'Environnement



SISAAP
Système d'Informations sur la Sécurité
Alimentaire et d'Alerte Précoce au Tchad



World Food
Programme

Etude des marchés des céréales en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires.

Données collectées en février 2015.

Rapport publié en Mai 2015.

Equipe de rédaction :

Salif Sow, Conseiller Technique Principal FAO/SISAAP, (salif.sow@fao.org)

Olo Sib, VAM officer / PAM (ollo.sib@wfp.org)

Yacoub Abdelwahid, Coordinateur Technique National FEWS NET, (YAbdelwahid@fews.net)

Mahamat Allamine Ahmat Alhabo, Statisticien / SISAAP, allamine_alhabo@yahoo.fr)

Kississou Etienne, National VAM officer / PAM (kississou.etienne@wfp.org)

Allarabaye Madjioudal, Food Security Monitoring Officer / PAM (allarabaye.madjioudal@wfp.org)

Denis Mesngar, GIS Senior Assistant / PAM (denis.mesngar@wfp.org)

Rimtebaye Rianger, VAM Assistant / PAM (rimtebaye.rianger@wfp.org)

Ont contribué :

NGaro Brousse, Chef de Service SIMPA / DPAS (ngarobrousse@yahoo.fr)

Sartebaye Dobingar, DPAS (sartebayed@yahoo.fr)

Adoum Djameladine, Agroéconomiste / SISAAP (adoum.djamaladine@yahoo.fr)

Djimé M. Drenimi (drenimi@yahoo.fr)

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Organisation des Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Siège social : Viale delle Terme di Caracallia

00153 Rome, Italie

www.fao.org

Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE)

B.P.411-N'Djaména, Tel : +23522523404

Coordination Nationale du SISAAP

Pour plus d'informations, contacter:

Lauren Landis : Directrice, Représentante du PAM (lauren.landis@wfp.org)

Hassanty Oumar Chaib, Coordinateur National du SISAAP (hassanty.chaib@gmail.com)

Salif Sow, Conseiller Technique Principal SISAAP/FAO (salif.sow@fao.org)

Mahamat Allamine Ahmat Alhabo, Statisticien / SISAAP, allamine_alhabo@yahoo.fr)

Peter Musoko, Directeur Adjoint du PAM (peter.musoko@wfp.org)

William Nall, Chef de Programme du PAM (william.nall@wfp.org)

Table des matières

1. Résumé exécutif	5
2. Contexte	7
3. 2,4 millions des personnes affectées par l'insécurité alimentaire en octobre 2014	8
4. Résultats de l'étude des marchés	10
4.1. Marchés céréaliers bien approvisionnés, disponibilité satisfaisante des céréales	11
4.2. Demande de produits céréaliers élevée, mais en baisse par rapport à l'année dernière	15
4.3. Niveau élevé avec une tendance à la baisse des prix des céréales par rapport à l'année dernière à la même période	16
4.4. L'évolution des prix des céréales est marquée par une forte fluctuation saisonnière normale	17
4.5. Des marchés compétitifs et en cours d'intégration	19
4.6. Des marchés fragmentés en cours d'intégration	21
4.7. Des marchés capables de répondre à une hausse de la demande, excepté dans le Sahel Ouest	23
4.8. Accès au crédit limité par le taux faible de bancarisation	26
4.9. Risques limités de distorsions sur les marchés en raison d'une hausse de la demande	27
4.10. Efficacité démontrée des programmes de transferts monétaires	28
5. Cinq messages importants de l'étude de marché	29
6. Recommandations	30

Figure 1: Evolution des termes de l'échange bouc/mil à Mao (2013-2015)	15
Figure 2: Evolution du prix à la consommation du mil à Moussoro.....	16
Figure 3: Indice saisonnier moyen du prix du mil- au niveau du consommateur. Abéché, Tchad (2008-2014).....	17
Figure 4: Evolution du prix moyen et moyennes mobile du sorgho- niveau consommateur, Moundou (2008-2014)	18
Figure 5: Evolution du prix moyen et moyenne mobiles du mil- niveau consommateur, Mao (2008-2014)	18
Figure 6: Processus de fixation des prix des céréales sur les marchés.....	20
Figure 7: Structure des prix du mil, du sorgho et du berebere	21
Figure 8: Prxi du mil à Abeche, Mao, Ndjamena et Sarh, 2008 à 2014	21
Figure 9: Prix du sorgho à Abeche, Mao, Ndjamena et Sarh, 2008-2014	22
Figure 10: Effets d'une augmentation de la demande d'au moins 25pourcent sur les prix selon le type de produits alimentaires.....	28
Figure 11: Evolution de la valeur alpha sur le marché de Goré, janvier à décembre 2014	28
Figure 12: Valeur alpha sur les marchés d'Abdi, Sarh, Koumra, Goz Beida, Goré, Mangalmé, Mongo et Biltine/ février 2015	29
Figure 13: Comparaison du coût moyen de la ration alimentaire complète du PAM sur le marché local et sur le marché international	29
Tableau 1: Stocks institutionnels gérés par l'ONASA sur certains marchés	12
Tableau 2: Coefficient de variation du prix du mil, 2008 à 2014	19
Tableau 3: Coefficient de variation du prix du maïs à Ndjamena et Bol, 2008-2014	19
Tableau 4: Attrait du commerce de céréales au Tchad mesuré en nombre d'année d'activité.....	19
Tableau 5: Coefficient de corrélation, prix du mil 2008-2014	22
Tableau 6: Coefficient de corrélation, prix du sorgho, 2008-2014.....	23
Tableau 7: Proportion de commerçants capables d'absorber une hausse de la demande de 25 à 50pourcent par région.....	24
Tableau 8: Capacités des commerçants à répondre à une hausse de la demande de 25pourcent, 50pourcent, 100pourcent pour le mil & le sorgho	25
Tableau 9: Temps nécessaire pour répondre à une hausse de la demande d'au moins 25pourcent.....	25
Tableau 10: Taux de bancarisation des commerçants de céréales par région	26
Tableau 11: Risques associés aux programmes de transferts monétaires sur la base de l'entretien individuel avec les commerçants	27
Tableau 12: Risques associés aux programmes de transferts monétaires sur la base des discussions de groupes	27
Carte 1: Répartition des ménages par classe d'insécurité alimentaire globale - Octobre 2014.....	10
Carte 2: Flux internes du mil sur les marchés au Tchad, février 2015.....	13

1. Résumé exécutif

L'étude des marchés vise à collecter des données liées au fonctionnement des marchés du Tchad et de mettre à disposition des décideurs. De manière spécifique, l'étude des marchés vise à mettre en évidence les impacts de la situation agro-climatique sur le comportement des marchés et à relever et analyser la disponibilité et l'accessibilité des populations aux produits alimentaires à travers les marchés.

Les marchés ont-ils la capacité de répondre à une augmentation d'au moins 25 pourcent de la demande?

- La production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2014/2015 est estimée à environ 2,7 millions de tonnes (2 669 653 tonnes) par la Direction des Statistiques Agricoles ; soit une hausse de 2 et 9 pourcent respectivement par rapport à la campagne 2013/2014 et par rapport à la moyenne quinquennale.
- La production céréalière brute per capita (195 tonnes) couvre les besoins estimés par personne (159 tonnes). Sur les dix dernières années (1994-2014), sur la base des données de production brutes fournies par la direction de la production des statistiques agricoles, la production céréalière brut per capita progresse de 1 pourcent chaque année.
- Les discussions avec les commerçants indiquent qu'une gamme variée de produits alimentaires est disponible sur les marchés visités, mais pas toujours en toute saison

- Les marchés des céréales tchadiens ont la capacité de répondre à une hausse de la demande d'au moins 25pourcent. 76pourcent des commerçants, principalement les grossistes affirment pouvoir répondre à une hausse de la demande de 25pourcent à 50pourcent.
- Toutefois, comparée à janvier 2014, l'on note marquée une baisse de la capacité de réponse des commerçants à une augmentation de la demande de 25pourcent à 50pourcent dans les régions du Sahel Ouest, notamment dans les régions du Kanem, Hadjer Lamis et du Barh El Gazal. Cette situation n'encourage guère la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire dans ce bassin

L'accès aux marchés est-il garanti aux autochtones en insécurité alimentaire ?

- L'accès physique au marché est garanti pour tous les acteurs. Toutefois, dans la région du Lac, les jours suivants l'attaque du marché de Ngouboua, les personnes directement affectées ont pris peur et on réduit leur participation aux autres marchés environnements (Bagassola).
- L'accès économique au marché est limité par la détérioration des termes de l'échange, donc par la baisse du pouvoir d'achat des ménages.

Une augmentation d'au moins 25pourcent de la demande ne risque-t-elle pas de provoquer des distorsions sur les marchés?

- La majorité des commerçants enquêtés pensent que les programmes de transferts monétaires n'auront pas d'impact négatif sur leur commerce en terme de réduction du nombre de clients ou de leur chiffre d'affaire.
- Une hausse généralisé et durable des prix des céréales et d'autres biens alimentaires du fait des programmes de transferts monétaires est peu probable. Ce résultat est valable pour tout type de produits et chez toutes les catégories de commerçants. Si hausse des prix il y a, elle sera durablement localisée dans le Sahel Ouest et temporaire sur les autres marchés du pays.
- Les commerçants espèrent une augmentation de la clientèle du fait que les commerçants participants aux programmes achètent chez eux et une amélioration des prix. Ces impacts positifs de l'effet des programmes de transferts monétaires sont renforcés par la perception limitée d'une hausse probable des prix du fait de l'augmentation rapide de la demande.

Comment le programme peut-il se prémunir contre les fluctuations saisonnières, la volatilité et les possibles différences de prix d'une région à l'autre?

- Pour faire face au risque élevé de rupture des stocks de céréales pendant la saison des pluies, moins de la moitié des commerçants conservent des céréales dans l'attention de les revendre plus tard pendant la saison des pluies.
- Toutefois, sur les marchés de transmission comme à Ndjama, Moundou, Abéché et Moussoro, les commerçants réalisent des stocks importants destinés à l'approvisionnement des autres marchés pendant la saison des pluies. Chez les grossistes, cette quantité varie en moyenne entre 5 et 1000 tonnes. Les programmes doivent tirer profit de cette stratégie de repositionnement en contractant à l'avance avec les commerçants grossistes.

Quel est le coût efficacité des programmes de transferts monétaires ?

- En février 2015, la valeur alpha varie entre 0,13 et 0,62. Sur les principaux marchés locaux considérés, le coût de la ration (composé de produits locaux) par jour par personne varie entre 0,21 USD et 0,33 USD.

- Par contre sur ces marchés, le coût de la ration avec des produits importés varie entre 0,47 USD et 0,59 USD. Ces résultats indiquent clairement un coût d'opportunité plus élevé des programmes de transferts monétaires sur les principaux marchés du Tchad.

Quels sont les risques pré-identifiés pouvant compromettre les résultats attendus des programmes de transferts monétaires?

- Le vol, les destructions de stocks causés par des inondations sont les principaux risques pré-identifiés pouvant compromettre le bon déroulement des programmes de transferts monétaires. Pour le vol, les commerçants préconisent un renforcement de la surveillance sur les lieux d'échanges (marchés ouverts ou foires)
- La hausse des prix (27pourcent) et la corruption (4pourcent) sont perçues comme des risques par une partie des commerçants.
- Par ailleurs, les programmes de transferts monétaires doivent prendre en compte la hausse probable du coût du transport, la baisse des flux en raison du mauvais état des routes, les tracasseries et à la baisse de la production céréalière.
- L'insécurité, causée par le conflit contre Boko Haram est également perçue comme une menace, notamment dans les zones frontalières avec le Nigéria et le Cameroun.

Quels sont les indicateurs les plus déterminants pour une éventuelle révision de la stratégie de mise en œuvre des programmes de transferts monétaires?

- Le prix au consommateur est l'indicateur clé pour réviser la stratégie de mise en œuvre des programmes de transferts monétaires. Dans le contexte du Tchad, une hausse durable de 25pourcent des prix des céréales signale qu'il faut changer de stratégie. Quand le prix du mil (en particulier) atteint 400 FCFA/Kg, un nombre important de non bénéficiaires aux programmes ne pourront plus acheter ce produit sur le marché.

2. Contexte

La production céréalière totale de la campagne agricole 2014/2015 est estimée à 2 669 653 tonnes et assure une disponibilité céréalière acceptable à l'échelle du pays. Elle est en hausse de deux pourcent par rapport à la campagne de l'année dernière (2013/2014) et de neuf pourcent par rapport à la moyenne de cinq dernières années ; indiquant la disponibilité d'un surplus de production commercialisable.

Toutefois, la campagne agricole 2014/2015 est marquée par une mauvaise distribution spatiotemporelle des pluies. Cette mauvaise distribution des pluies dans le temps et dans l'espace a affecté négativement et de manière localisée la production céréalière dans certaines régions du pays. En effet, des baisses importantes de la production céréalière sont enregistrées dans le Kanem (-87pourcent), le Lac (-19pourcent), Mayo Kebbi Ouest (-63pourcent), Moyen Chari (-81pourcent), Sila (-49pourcent) et Wadi Fira (-37pourcent).

La production céréalière brute per capita (195 tonnes) couvre largement les besoins par personne (159 tonnes). Sur les dix dernières années (1994-2014), sur la base des données de production brutes fournies par la direction de la production des statistiques agricoles, la production céréalière brut per capita progresse de 1pourcent chaque année. Bien que faible et inférieure à la croissance naturelle de la population, une telle progression positive renforce la disponibilité céréalière dans le pays.

La production des tubercules et racines est évaluée à 507 741 tonnes ; soit une hausse de 8,6 pourcent et 2,3 pourcent respectivement par rapport à l'année dernière et à la moyenne des cinq dernières années.

La production des oléagineux, estimée à 1 043 877 tonnes, est en hausse de 104,1 pourcent par rapport à celle de l'année dernière et de 5,1 pourcent par rapport à la moyenne quinquennale. La production de niébé (haricot) évaluée à 120 179 tonnes connaît une hausse de 29 pourcent comparée à la moyenne des cinq dernières années.

En dépit de la hausse de la production céréalière, une proportion relativement de la population est affectée par l'insécurité alimentaire.

3. 2,4 millions des personnes affectées par l'insécurité alimentaire en octobre 2014

Les résultats de l'ENSA d'octobre 2014 indiquent que **2,4 millions de personnes** sont en insécurité alimentaire globale (20pourcent) dont **428 000** en situation d'insécurité alimentaire sévère (3,6pourcent). Ces ménages font également face à un déficit de consommation alimentaire important. Ils n'arrivent pas à couvrir leurs besoins alimentaires minimum sans l'assistance ou l'aide de parents/amis.

Les résultats de l'ENSA indiquent que l'insécurité est liée au niveau de revenu des ménages. Le revenu moyen par ménage est estimé à 170520 FCFA. Comparé à 2013, le revenu mensuel moyen a augmenté de 40pourcent; passant de 121 450 FCFA à 170 520 FCFA. Nonobstant, dans les régions du Lac (-36pourcent) Kanem (-22pourcent), Sila (-45pourcent) et Wadi Fira (-56pourcent), le revenu mensuel moyen a baissé ; indiquant une baisse de la demande de céréales sur les marchés de ces régions.

Les résultats de l'ENSA d'octobre 2014 montrent une forte dépendance des ménages ruraux aux marchés; 82 pourcent des aliments consommés au cours des sept derniers jours sont achetés sur le marché contre 87 pourcent en novembre 2013. 69 pourcent des céréales de base consommées par les ménages (sorgho, maïs, mil) sont achetés sur le marché contre 31 pourcent tirés de la production propre. L'achat de céréales sur les marchés est prépondérant dans les régions Kanem, les deux Ennedi et le Lac. Comme tenu de cette forte dépendance aux marchés, l'accès économique limité à la nourriture est le facteur prédominant de l'insécurité alimentaire dans les zones rurales du Tchad.

La part des dépenses alimentaires par rapport aux dépenses mensuelles courantes est élevée. En effet, en octobre 2014, 87pourcent des dépenses mensuelles courantes sont consacrées à l'achat de nourriture contre 77pourcent en novembre 2014. Cette hausse de la part des dépenses alimentaires dans les dépenses courant doit être mis en lien avec la hausse susmentionnée du revenu total des ménages (+40pourcent par rapport à 2013). De ce fait, les ménages ont surtout augmenté la part des dépenses consacrées au sucre et aux protéines animales; 12pourcent en octobre 2014 contre 9pourcent en novembre 2013. La part des dépenses courant consacrées à l'achat de céréales (27pourcent) est stable par rapport à l'année (26pourcent).

L'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle utilisant l'outil du Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones et populations vulnérables de novembre 2014, révèle que neuf (9) autres départements sont en crise (Phase 3, IPC 2.0) : Nord Kanem, Wadi Bissam et le Kanem (région de Kanem), Bahr El Ghazal Nord et Sud (région du Bahr El Ghazal), Megri et Biltine (région de Wadi Fira), Djourf Al Ahmar (région de Sila), Barh Koh (région de Moyen Chari). 626 266 personnes sont

¹ Extrait de l'Enquête nationale sur la sécurité alimentaire au Tchad, SISAAP/PAM, octobre 2014

dans une situation de déficit considérable avec des taux de malnutrition supérieurs au seuil d'urgence.

Tout comme l'insécurité alimentaire, la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans est préoccupante. En juillet-août 2013, l'enquête SMART a indiqué une prévalence de la malnutrition aiguë globale (GAM) de 13,6 pourcent chez les enfants de moins de cinq ans. À la même période en 2014, la même enquête montre que les taux de GAM sont supérieurs à quinze pourcent (seuil d'urgence) dans dix départements de la zone sahélienne. De plus, dans douze autres départements, le taux de la GAM est supérieur à dix pourcent. Ces résultats confirment une situation nutritionnelle précaire, notamment dans la zone sahélienne du pays.

marchés. Pour atteindre ces objectifs, 80 marchés choisis selon leur importance ont été visités par six équipes. A l'aide d'un guide d'entretien, une discussion de groupe a été organisée par marché visité. Par ailleurs, sur chaque marché, 10 commerçants (7 détaillants et 3 grossistes) ont été soumis à un questionnaire individuel selon la méthodologie dite « trader survey ».

4.1. Marchés céréaliers bien approvisionnés, disponibilité satisfaisante des céréales

Les discussions avec les commerçants indiquent que les marchés céréaliers sont bien approvisionnés ; la disponibilité céréalière est moyenne sur 47 pourcent des marchés et satisfaisants sur 53 pourcent. Sur plus de la moitié des marchés visités, les commerçants ont rapporté une hausse modérée des approvisionnements des marchés par rapport à une situation habituelle. Cette hausse des approvisionnements est plus marquée dans les marchés dans du bassin Est (Wadi Fira, Sila, Ouaddai, Salamat, Guera, Batha).

Dans ce bassin, la bonne production de berbéré renforce la présence des céréales sur les marchés. Dans le bassin Sud (Logone Oriental, Logone Occidental, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest, Mandoul, tandjilé), à l'exception du Moyen Chari où une baisse forte est observée, les approvisionnements en céréales sont stables.

Dans les bassins Est et Sud, les flux commerciaux sont plus courts en typiques. Ainsi, les marchés sont approvisionnés par d'autres marchés de la même région ou des régions voisines. Dans le bassin Est tourné vers le Soudan, les échanges sont importants et fluides. Des produits alimentaires manufacturés en provenance du Soudan inondent les marchés de ce bassin.

Dans le bassin Sud tourné vers le Nigeria et le Cameroun, l'insécurité au Nord des deux pays n'a que très peu affecté le fonctionnement des marchés des céréales. Des transferts importants de céréales vers Ndjama et les régions de la zone sahéenne sont observés.

En plus de la production locale, la fluidité des flux améliore le niveau des stocks commerçants sur les marchés des bassins Est et Sud. Sur les marchés visités, le niveau des stocks céréalières est moyen (43pourcent) à satisfaisant (34pourcent). Ils sont jugés faibles sur 23pourcent des marchés. Par rapport à l'année dernière, les stocks de céréales sont stables sur 33pourcent des marchés et en hausse modérée sur 22pourcent des marchés.

Une baisse modérée des stocks est signalée sur 40pourcent des marchés, principalement sur les marchés du bassin Ouest. Cette baisse des stocks est principalement liée à la baisse de la production agricole locale.

Dans le bassin Ouest (Lac, Barh El Gazal, Kanem et Hadjer Lamis), les approvisionnements des marchés céréaliers sont en baisse par rapport à une situation habituelle. Dans ce bassin ouest, les marchés souffrent de la mauvaise campagne agricole 2014/2015. De plus, ces marchés ne sont plus approvisionnés par des flux habituels. Le maïs en provenance de la région du Lac n'arrive plus à approvisionner les autres marchés du même bassin à cause du niveau faible de la production dans la dite région. Sur les marchés de Mao, Moussoro et Massakory, le maïs provient de Kerfi (Sila), Moundou (Logone Occidental) et Ndjama. Certains commerçants vendent du maïs en provenance du Cameroun. Ces flux atypiques et parfois longs révèlent un fonctionnement anormal des marchés dans ces régions. La baisse modérée des stocks céréaliers concerne principalement les marchés du Sahel Ouest, notamment Bol, Ngouboua, Mao, Massakory, Michemire, Ngouri. Toutefois, des baisses modérées de stocks sont signalés sur quelques marchés de du bassin Est, notamment Abdi, Am Dam, Ati, Biltine et Alifa. Il est important de souligner une forte baisse des stocks céréaliers sur le marché de Bitkine.

Par ailleurs, les récentes attaques de Boko Haram dans la région du Lac pourrait davantage affecter le bon fonctionnement les marchés dans la région du Lac.

Sur tous les marchés visités, les stocks céréaliers sont observés principalement chez les commerçants grossistes. Chez cette catégorie de commerçants, la durée des stocks céréaliers disponibles varie entre un et neuf mois.

La durée des stocks commerciaux de céréales est élevée sur les marchés des bassins Sud et Est. Par exemple, Sur les marchés de Deli et de Gounougaya, les stocks commerciaux de céréales dureraient neufs, soit jusqu'aux prochaines récoltes pluviales.

Par contre dans le bassin Ouest, les stocks commerciaux de céréales sont faibles. Par exemple, à Massokory, Ngouri, Mao, où les commerçants travaillent en flux tendu, les commerçants ont moins d'un mois de stock.

Comme chaque année, les commerçants (84pourcent) connaîtront des ruptures de stocks de céréales pendant la saison des pluies. Ces ruptures habituelles de stocks sont le fait de la faible disponibilité des céréales et des capacités réduites de stockage. Sur les marchés du bassin Ouest, la fermeture de la frontière avec le Nigéria, l'allongement des délais d'approvisionnement en raison des flux tendus/longs et les capacités financières imitées des commerçants exacerbent les ruptures des stocks commerciaux de céréales. Par contre sur les marchés du bassin Est, le manque d'infrastructure explique en grande partie le niveau moyen des stocks et les ruptures fréquentes de céréales. En raison du manque d'infrastructure, les commerçants conservent principalement leurs stocks à la maison (33pourcent). Ce phénomène est accentué sur le marché de Bol et la récente attaque de Boko Haram sur le marché de Ngoubou renforce cette tendance.

Pour faire face au risque élevé de rupture des stocks de céréales pendant la saison des pluies, moins de la moitié des commerçants conservent des céréales dans l'attention de les revendre plus tard pendant la saison des pluies. Toutefois, sur les marchés de transmission comme à Ndjamena, Moundou, Abéché et Moussoro, les commerçants réalisent des stocks importants destinés à l'approvisionnement des autres marchés pendant la saison des pluies. Chez les grossistes, cette quantité varie en moyenne entre 5 et 1000 tonnes.

Sur certains marchés dans la zone sahélienne, l'ONASA dispose encore de stocks résiduels de 2014. La présence de ces stocks renforce la disponibilité céréalière sur les marchés.

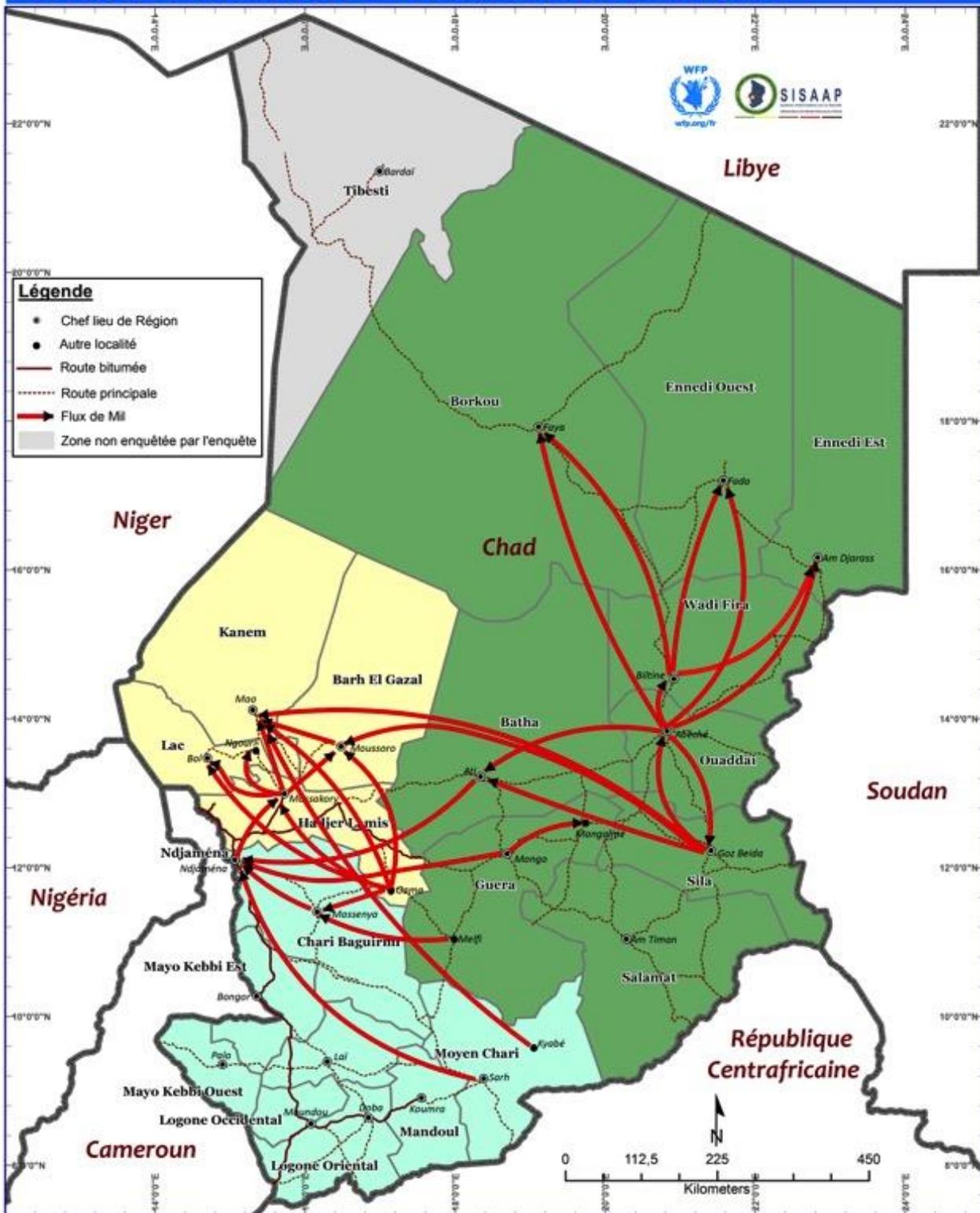
Tableau 1: Stocks institutionnels gérés par l'ONASA sur certains marchés

Nb. De sacs de 100 Kg	Abéché	Biltine	Amdam	Ati	Oum Hadjer	Guera	Amdjarass	Fada	Faya
Mil	5200	4500	547	2000	3500	-	4000	585	6850
Berbéré	-	-	-	-	-	10000	-	-	-

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Tchad : Flux internes de Mil sur les marchés

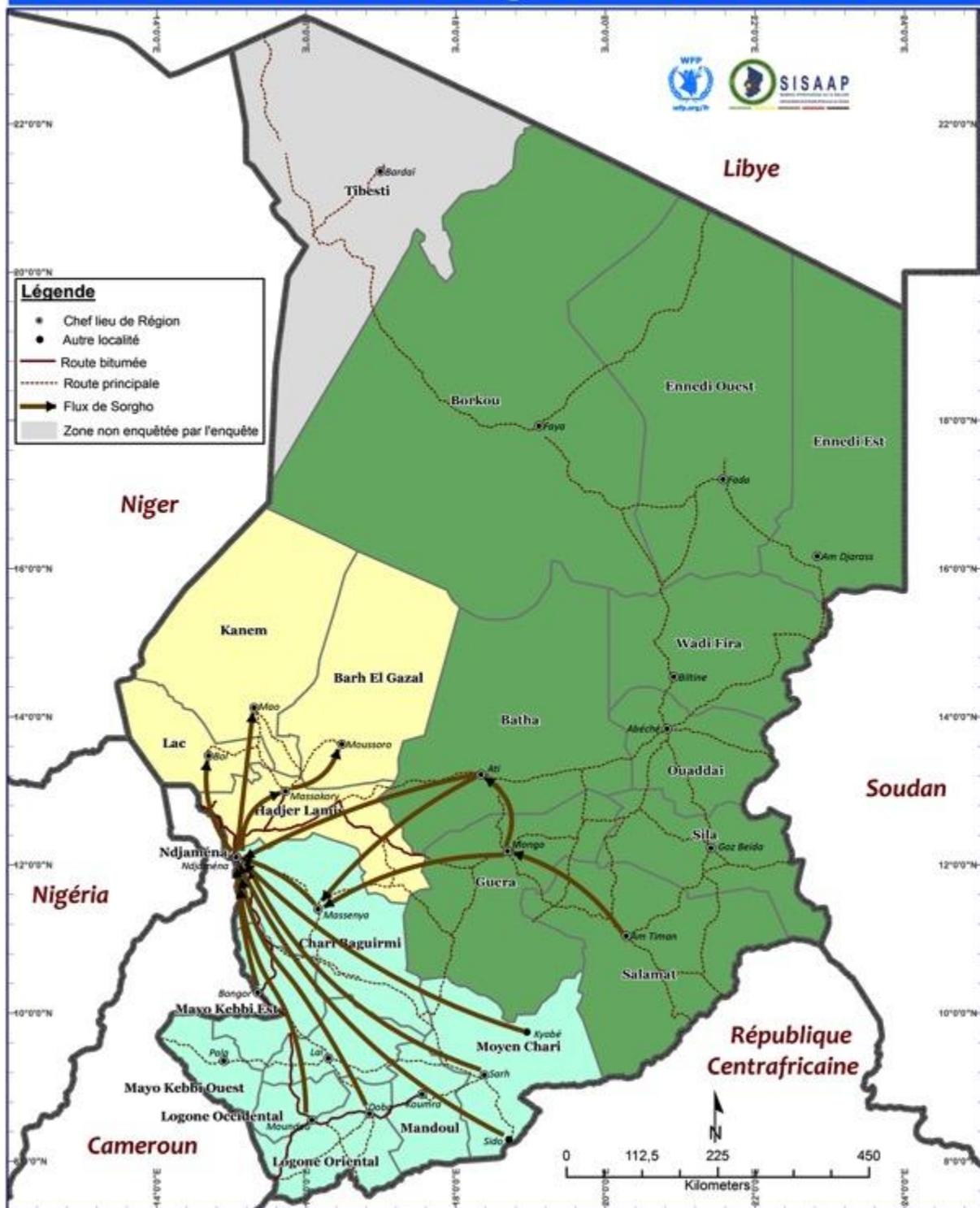
Enquête du Février 2015



Carte 2: Flux internes du mil sur les marchés au Tchad, février 2015

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Tchad : Flux internes du Sorgho sur les marchés Enquête du Février 2015



Carte 3: Flux internes du sorgho sur les marchés au Tchad, février 2015

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

4.2. Demande de produits céréaliers élevée, mais en baisse par rapport à l'année dernière

La demande des céréales est liée au pouvoir d'achat des ménages. Pour les ménages agro-pasteurs du Sahel, les termes de l'échange petit ruminant/céréale traduisent ce pouvoir d'achat. L'analyse montre une détérioration des termes de l'échange entre janvier 2013 et janvier 2015 ; les ménages ont perdu du pouvoir d'achat. Par conséquent, la demande pour les principales céréales sèches est moyenne à satisfaisante sur les principaux marchés visités.

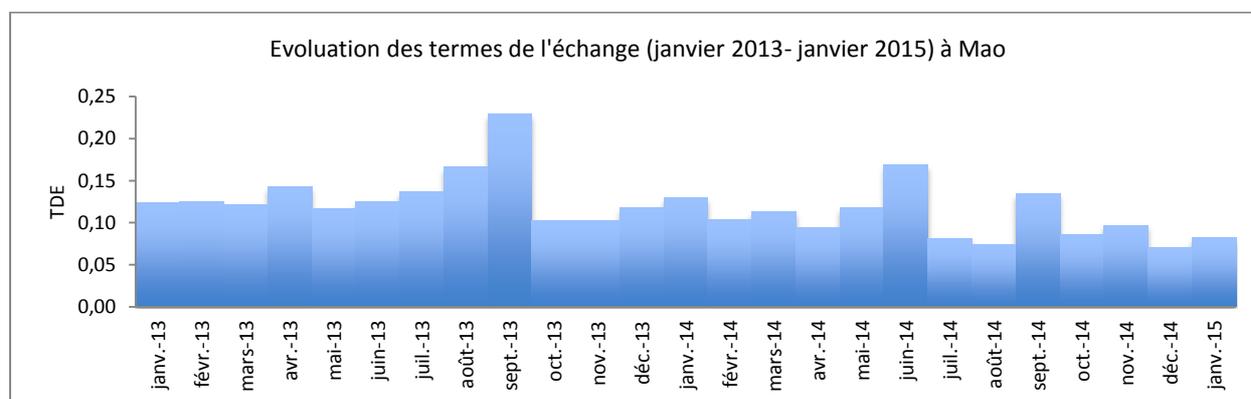


Figure 1: Evolution des termes de l'échange bouc/mil à Mao (2013-2015)

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Toutefois, comparée à l'année dernière à la même période, la demande de céréales sèches est faible avec des disparités régionales importantes. En effet, la demande de céréales sèches est principalement faible sur les principaux marchés du bassin Sud car ces régions sont « vendeurs nets ».

Dans le bassin Ouest, en dépit de la baisse de la production céréalière, la demande est faible par rapport que l'année dernière à la même période. Dans la région du Lac en particulier, la baisse de la production maïs et la fermeture de la pêche sur le lac Tchad (pour éviter des attaques de Boko Haram) réduisent le pouvoir d'achat des ménages ruraux tchadiens.

65pourcent et 51pourcent des commerçants respectivement dans les régions du Lac et de Hadjer Lamis estiment que la demande est faible cette année comparée à l'année dernière à la même période.

Dans le bassin Est, comparée à l'année dernière à la même période, la demande de céréales sèches est faible dans les régions de Sila (85pourcent des commerçants rapports une baisse de la demande par rapport à l'année dernière) et de Ouaddai (68pourcent des commerçants rapports une baisse de la demande par rapport à l'année dernière).

Les détaillants sont les types de commerçants qui ressentent le plus la baisse de la demande ; indiquant que le pouvoir d'achat faible des ménages limite la demande. Chez les collecteurs et les grossistes, les points de vue sont partagés ; il y a autant de commerçants qui rapportent une hausse de la demande qu'il y en a qui indique une baisse.

Par type de produit, les discussions avec les commerçants indiquent que la demande du mil est faible que l'année dernière à la même période. Cela s'expliquerait par l'augmentation de la production de 61pourcent par rapport à l'année dernière.

Les baisses de ventes se situent entre 10 et 49 pourcent selon le type de produits et la catégorie des commerçants.

4.3. Niveau élevé avec une tendance à la baisse des prix des céréales par rapport à l'année dernière à la même période

En février 2015, d'une manière générale, les prix observés des céréales sur la majorité des marchés de la zone soudanienne et ceux du Sahel Est sont globalement stables par rapport à l'année dernière et la moyenne des cinq dernières années. Par contre, des hausses moyennes à élevées des prix sont observées sur les marchés du sahel Ouest par rapport à l'année passée.

Sur le plan national, l'analyse des séries longues de prix confirme la stabilité avec une tendance à la baisse, par rapport à l'année dernière à la même période, des prix des principales céréales de base ; -1,3pourcent pour le sorgho, -20pourcent pour le maïs, 6pourcent pour le mil. Par rapport à l'année dernière à la même période, la tendance à la baisse des prix des céréales à la baisse des prix des céréales de bases est plus marquée dans la zone sahéenne ; -7,5pourcent pour le mil et -1,6pourcent pour le sorgho. Ce fléchissement des prix des céréales de base sur les principaux marchés du pays confirme la baisse de la demande par rapport à l'année dernière à la période.

Toutefois, par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les prix des céréales de base sont en hausse. Le prix du sorgho semble être le plus affectée par cette hausse que le mil ; confirmant la baisse de la demande de mil. Sur le marché d'Abéché, le prix du sorgho a augmenté de 25pourcent par rapport à la moyenne quinquennale tandis que le prix du mil a baisse de 9pourcent. A Am Timan dans la région de Salamat, le prix du berbéré est en hausse de 37pourcent indiquant une hausse des transferts de céréales vers les autres marchés du bassin Est, notamment Abéché, Biltine, Am Djarass et Kalit.

A Bol, le kilogramme de maïs se négocie à 200 FCFA, soit une hausse de 37pourcent par rapport à la moyenne quinquennale. Les incertitudes sur la production de maïs et les restrictions des échanges commerciaux avec le Nigeria renforcent cette tendance haussière du prix du maïs dans la région du Lac.

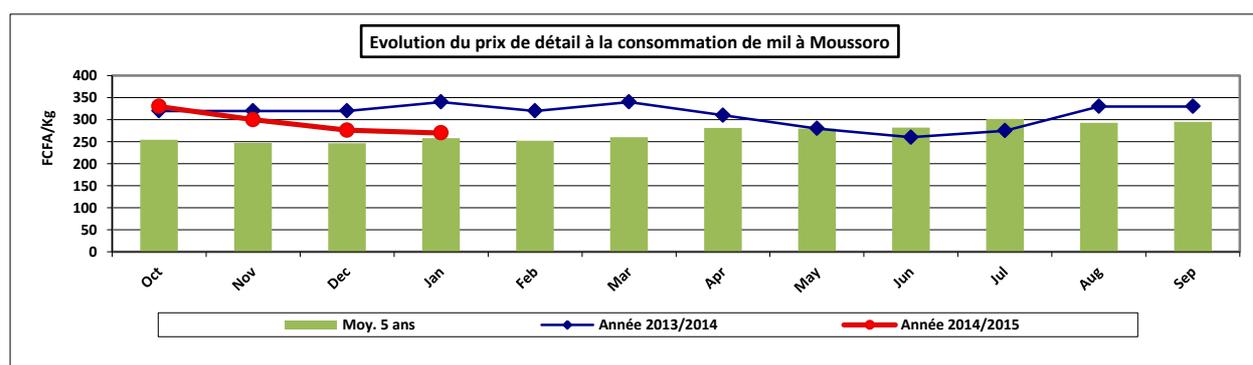


Figure 2: Evolution du prix à la consommation du mil à Moussoro

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants leur perception sur l'évolution des prix entre mars et août 2015. D'une manière générale, les prix devraient être stables avec une tendance à la baisse comparée à l'année dernière sur la même période.

Par contre, dans la région du Lac confrontée à des mouvements de population suite aux attaques de Boko Haram au Nigeria et au Tchad, les commerçants s'attendent à une hausse durable du prix du maïs.

Dans le bassin Est, notamment dans le Salamat, comparées à l'année dernière à la même période, les perspectives favorables des récoltes de contre saison de berberé contribueront à la stabilité avec une tendance à la baisse des prix entre mars et août.

Si ces perspectives sur l'évolution des prix se maintenaient, elles créeraient un environnement favorable aux programmes de transferts monétaires, notamment dans les bassins Sud et Est. Toutefois, il faut garder à l'esprit que l'épuisement progressif des stocks paysans et commerçants, la remonté des transhumants et les coupures des routes par les eaux de pluies concourent habituellement à la hausse des prix des céréales sur les marchés entre juin et août. Le pic de hausse des prix s'observe en juillet dans la zone soudanienne et en août dans la zone sahélienne.

4.4. L'évolution des prix des céréales est marquée par une forte fluctuation saisonnière normale

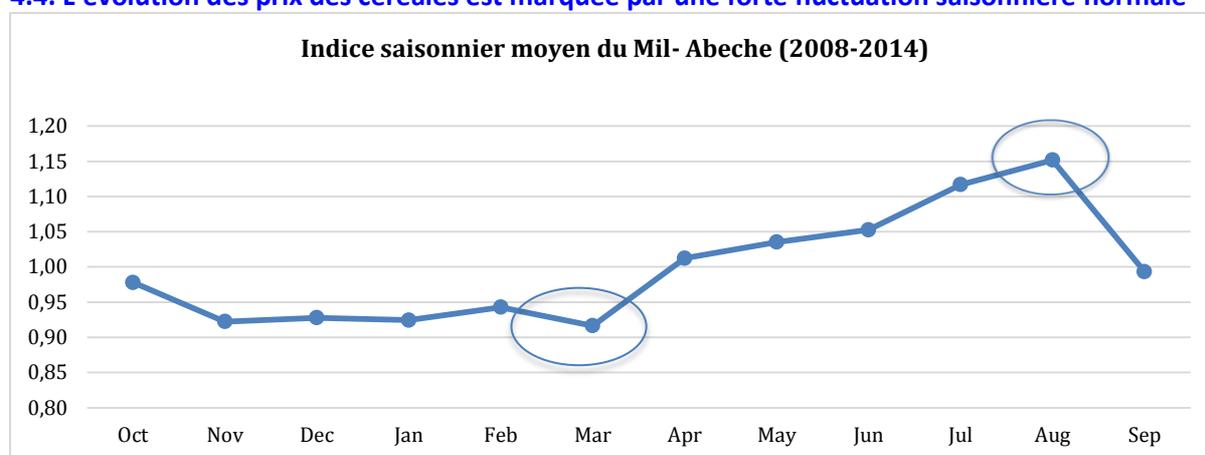


Figure 3: Indice saisonnier moyen du prix du mil- au niveau du consommateur. Abéché, Tchad (2008-2014)

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Le graphique ci-dessus présente l'indice saisonnier du prix du mil sur le marché d'Abéché. En novembre et mars, à la faveur des récoltes, le prix est de 92 pourcent de la moyenne de l'année alors qu'en Août, au pic de la soudure, le prix se chiffre à 115 pourcent de la moyenne annuelle. Ce qui fait dire que le prix du mil au niveau du consommateur à Abéché augmente de l'ordre de 25 pourcent au cours de la même année. Cette forte fluctuation affecte négativement le pouvoir d'achat des ménages et renforce le risque d'augmentation des prix pendant la période de soudure.

L'observation des moyennes mobiles du prix de sorgho à Moundou et du mil à Mao entre 2008 et 2014 met en évidence deux périodes distinctes de l'évolution des prix au cours d'une même année. En effet, à la faveur des récoltes qui commencent généralement en octobre, les prix amorcent leur baisse saisonnière. Cette baisse se poursuit jusqu'en mars de l'année suivante.

A partir de d'avril, les prix entament leur hausse saisonnière. Les prix atteignent le pic le plus élevé dans le mois de juillet pour ensuite redescendre plus ou moins rapidement selon les perspectives des récoltes. En 2014, les prix des céréales ont globalement suivi cette évolution saisonnière normale sur le marché de Moundou.

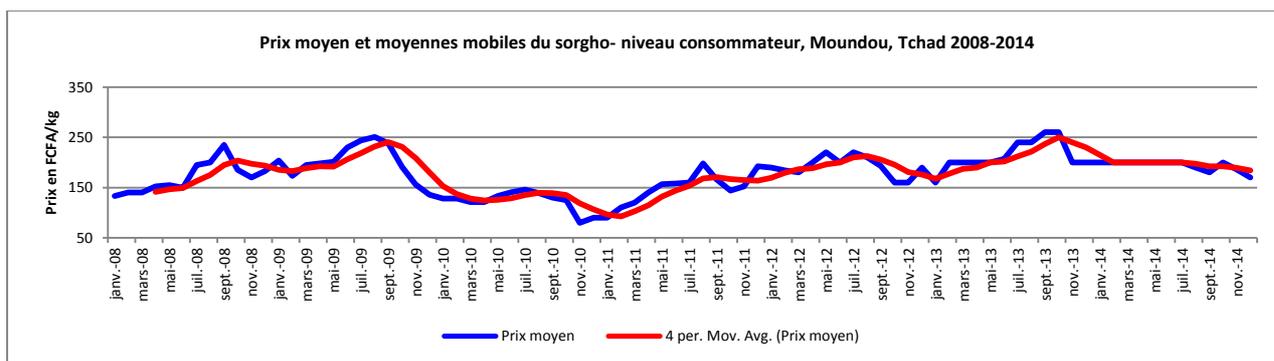


Figure 4: Evolution du prix moyen et moyennes mobile du sorgho- niveau consommateur, Moundou (2008-2014)

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

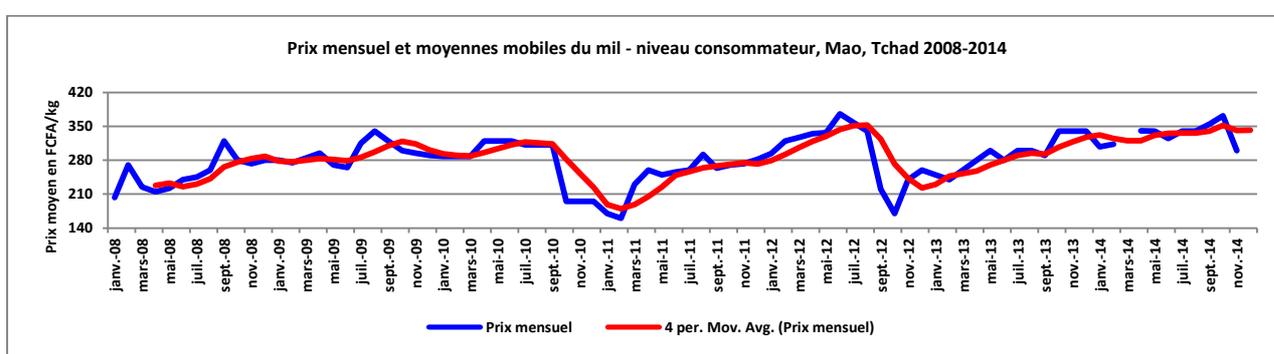


Figure 5: Evolution du prix moyen et moyenne mobiles du mil - niveau consommateur, Mao (2008-2014)

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Ces variations saisonnières normales sont régulièrement perturbées par la qualité des récoltes et d'autres chocs exogènes. L'on voit bien qu'en 2008, 2011 et 2012, les prix n'ont pas suivi leur évolution normale.

En 2012, sur le marché de Mao, la hausse des prix a commencé dès janvier. Le pic le plus élevé a été atteint en juin. Puis, les prix ont chuté de manière abrupte en raison des perspectives de bonnes récoltes de la campagne agricole 2012/2013. En 2014, que les prix sont en hausse, ils ont suivi une évolution saisonnière anormale ; le pic est atteint en octobre contre août habituellement. Cette évolution saisonnière anormale des prix du mil sur le marché de Mao est révélatrice des difficultés d'approvisionnement.

Dans le tableau ci-dessous, l'on a déterminé sur 13 marchés (Abéché, Moundou, Mao, Moussoro, Mongo, Iriba, Guereda, Goz Beida, Koukou, Haraze, Am Djarass, Gore, Njamena et Sarh) les valeurs minimale, maximale et moyennes du prix du mil sur les marchés entre 2009 et 2014. Au cours d'une même année, les prix enregistrent des variations importantes. L'écart entre le minimum et le maximum élevé indique une forte fluctuation saisonnière des prix. L'année 2014 a été marquée par une forte variation des prix analogue à 2008. Mais à la différence de 2008 où la volatilité était causée par des facteurs exogènes et globaux, en 2014, les fortes variations de prix s'expliquent en grande partie par les baisses localisées mais importantes de la production céréalière nationale.

Tableau 2: Coefficient de variation du prix du mil, 2008 à 2014

Prix du mil	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type	Coefficient de variation (CV)
2008	118	320	215	47	0,22
2009	116	500	245	50	0,20
2010	110	360	211	53	0,25
2011	110	360	211	53	0,25
2012	123	400	264	55	0,21
2013	144	400	253	51	0,20
2014	160	684	272	61	0,22

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Le tableau 3 ci-dessous représente la variation du prix du maïs sur les marchés de Ndjamena et de Bol entre 2008 et 2014.

Tableau 3: Coefficient de variation du prix du maïs à Ndjamena et Bol, 2008-2014

CV/Prix Maïs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ndjamena	0,18	0,12	0,14	0,15	0,12	0,10	0,05
Bol	0,25	0,21	0,25	0,19	0,31	0,17	0,20

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Il apparaît clairement une volatilité plus forte des prix du maïs à Bol (le plus grand bassin de production de maïs au Tchad) que sur le marché de Ndjamena. Bol est à la fois un marché de regroupement et de consommation pour le maïs. Les capacités de stockage y sont moins importantes qu'à Ndjamena.

L'année 2014 est marquée par une forte volatilité des prix du maïs à Bol.

Comme pour le maïs, l'analyse montre une plus grande volatilité des prix des céréales de base sur les marchés du Sahel Ouest. Par exemple, En 2014, le coefficient de variation du prix du sorgho est plus élevé sur les marchés de Mao (0,09) et Moussoro (0,08) sur les marchés de Moundou (0,05).

4.5. Des marchés compétitifs et en cours d'intégration

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants d'indiquer le nombre d'année d'activité. L'analyse indique que 68pourcent des commerçants ont plus de cinq de pratique du commerce.

Cette proportion est plus élevée chez les grossistes (82pourcent) que les détaillants (61pourcent). 8pourcent des commerçants ont démarrée leurs activités il y a moins de deux ans. Ces résultats confirment un intérêt pour le commerce de céréales. Cet intérêt pour le commerce de céréales est élevé aussi bien pour le mil que le sorgho.

Tableau 4: Attrait du commerce de céréales au Tchad mesuré en nombre d'année d'activité

Depuis combien de temps avez-vous commencé votre affaire ?	Il y a moins de deux an	Il y a entre 2 et 5 années	Il y a plus de 5 années
Détaillant	11%	28%	61%
Grossiste	3%	15%	82%
Collecteurs	12%	22%	66%

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

L'attrait pour le commerce est plus élevé chez les grossistes que chez les détaillants ce qui renforce la stratégie du PAM de travailler plus avec les gros commerçants qu'avec les détaillants.

Aussi, l'arrivée de nouveaux commerçants confirme cet attrait et donne une indication claire sur la liberté d'entrée et de sortie du marché des céréales au Tchad. Par ailleurs, au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants de dire comment ils fixaient les prix des céréales vendues. L'analyse indique qu'une grande majorité des commerçants fixent eux-mêmes le prix de vente de leurs produits. Sur quelques marchés de regroupement comme à Bol, les commerçants, notamment les grossistes se concertent et s'accordent sur une fourchette de prix, mais au final, chaque commerçant sera libre de fixer son prix de vente.

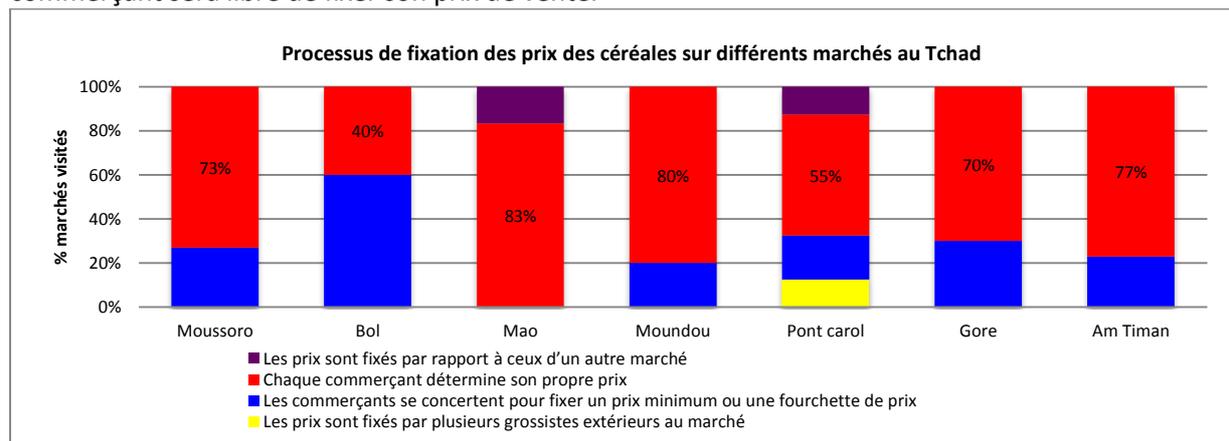


Figure 6: Processus de fixation des prix des céréales sur les marchés

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Le processus de fixation des prix décrit ci-dessus est valable pour tout type de céréales. Sur les marchés de céréales tchadiens, aucun acteur n'est suffisamment gros pour fixer tout seul les prix des céréales.

L'enquête confirme que les marchés de céréales tchadiens sont compétitifs. Il n'y a pas de situation de monopole ; il y a une multitude de vendeurs et d'acheteurs. Au cours de la semaine précédente à l'enquête, chaque détaillant a vendu des céréales à en moyenne vingt sept consommateurs. Tandis que chaque grossiste s'est approvisionné chez dix-neuf collecteurs et a vendu des céréales à vingt trois détaillants.

Les discussions avec les commerçants confirment que l'Etat n'intervient plus comme par le passé pour fixer les prix ou empêcher les transferts de céréales vers d'autres régions du pays.

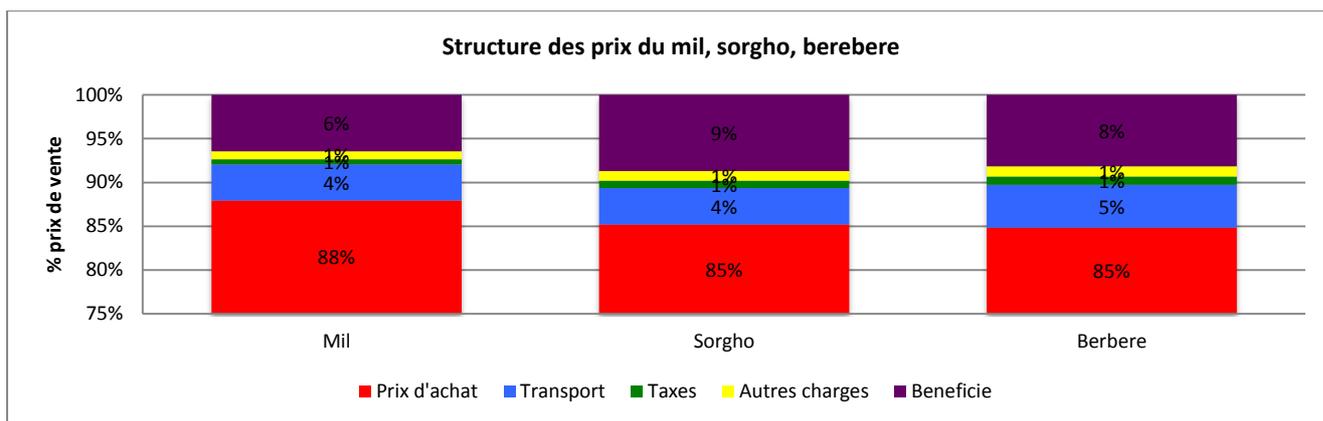


Figure 7: Structure des prix du mil, du sorgho et du berebere

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Les coûts de transaction déterminent le prix de vente des céréales. Les taxes officiels déclarés sont relativement faibles ; 1 pourcent à 2 pourcent du prix de vente (150 FCFA / sac de 100 kg). Par contre les coûts de transport sont élevés ; 4 à 5 pourcent du prix de vente (800 à 1000 FCFA/ sac de 100 kg). Cette proportion du coût de transport n'a pas augmenté par rapport à l'année dernière à la même période. Par conséquent, la hausse récente du prix du carburant ne s'est répercutée systématiquement sur le prix du transport des céréales. Toutefois, les discussions avec les commerçants indiquent une hausse probable du coût de transport pendant la prochaine saison des pluies.

4.6. Des marchés fragmentés en cours intégration

L'intégration des marchés est analysée en observant les co-mouvements des prix et en calculant les coefficients de corrélation.

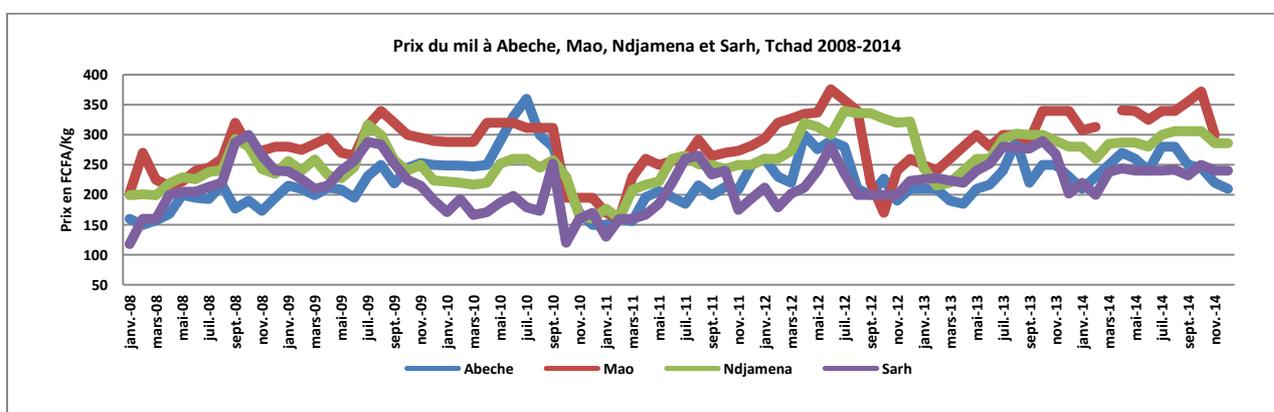


Figure 8: Prxi du mil à Abeche, Mao, Ndjama et Sarh, 2008 à 2014

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

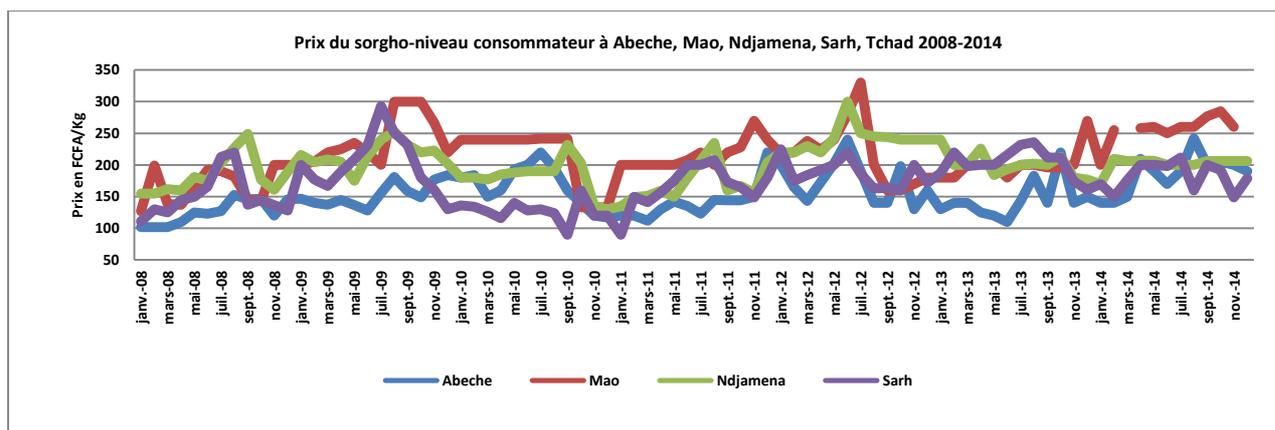


Figure 9: Prix du sorgho à Abeche, Mao, Ndjamena et Sarh, 2008-2014

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Tableau 5: Coefficient de corrélation, prix du mil 2008-2014

Coefficient de corrélation, prix du mil 2008-2014	Abeche	Mao	Ndjamena	Sarh	Moundou	Mongo	Moussoro
Abeche	1,00	0,67	0,47	0,22	0,39	0,65	0,66
Mao		1,00	0,62	0,53	0,57	0,60	0,74
Ndjamena			1,00	0,60	0,76	0,63	0,64
Sarh				1,00	0,76	0,21	0,41
Moundou					1,00	0,38	0,56
Mongo						1,00	0,70
Moussoro							1,00

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Les coefficients de corrélation pour le prix du mil sont indiqués dans le tableau 5 ci-dessus. Ils varient entre 0,21 et 0,76. Ces coefficients sont plus élevés que ceux observés sur les périodes 2003-2010 et sont dans le même ordre de grandeur que 2010-2013. Sur la période 2003-2010, le coefficient de corrélation moyen était de 0,38. Il est passé à 0,69 sur la période 2010-2013². En 2014, sur la période 2008-2014, le coefficient de corrélation moyen est de 0,67.

Ces coefficients de corrélation relativement faibles indiquent une intégration imparfaite des marchés. Toutefois, l'évolution positive de ces coefficients de corrélation traduit une intégration progressive du marché de mil tchadien.

L'analyse des coefficients de corrélation indique une forte transmission des prix du mil entre les marchés de Ndjamena, Sarh et Moundou.

De même, l'on observe que les chocs sur les prix du mil à Moussoro sont transmis à d'autres de la zone sahélienne, notamment Mao, Abeche et Mongo. Par conséquent, cette année, les niveaux d'approvisionnement faible et les prix élevés des céréales de base observés à Moussoro affectera l'efficacité des autres marchés du Sahel, notamment le marché de Mao.

² Etude des marchés des céréales en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires et les achats locaux, PAM/DPSA, TCHAD, janvier 2014 ; P22

Tableau 6: Coefficient de corrélation, prix du sorgho, 2008-2014

Coefficient de corrélation, prix du sorgho 2008-2014	Abeche	Mao	Ndjamena	Sarh	Moundou	Mongo	Moussoro
Abeche	1	0,59	0,45	0,17	0,55	0,25	0,35
Mao		1,00	0,31	0,22	0,54	0,26	0,15
Ndjamena			1,00	0,52	0,26	0,61	0,05
Sarh				1,00	-0,11	0,78	-0,09
Moundou					1,00	-0,10	0,11
Mongo						1,00	-0,07
Moussoro							1,00

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM, FEWS NET/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Tout comme le marché de mil, celui du sorgho est partiellement intégré. Le tableau 6 ci-dessus montre les coefficients de corrélation du prix du sorgho sur différents marchés du Tchad. Il en ressort une transmission forte du prix de sorgho entre les marchés de Moundou- Mongo et Sarh-Mongo. Par contre, la transmission des prix est faible entre les marchés de Sarh et Moundou qui distant que 305 Km. Cette faible intégration de ces deux principaux marchés du bassin sud s'explique par le fait que ces deux marchés sont des vendeurs nets de sorgho³.

4.7. Des marchés capables de répondre à une hausse de la demande, excepté dans le Sahel Ouest

Les cibles prioritaires des programmes de transferts monétaires sont les réfugiés, les retournés et les ménages tchadiens affectés par l'insécurité alimentaire sévère. Au mois de janvier 2015, le Tchad accueille environ 464 572⁴ réfugiés et 150 000⁵ retournés. Par ailleurs, d'après les résultats de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire d'octobre 2014, environ 400 000⁶ personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère. Donc au total, les programmes de transferts monétaires pourraient cibler approximativement 900 000 personnes, soit 7pourcent de la population tchadienne en janvier 2015.

Bien entendu, la distribution des besoins est inégalement répartie entre les régions. Dans certaines zones d'intervention, la proportion des bénéficiaires potentiels des programmes de transfert monétaire est élevée. Par exemple à Sido, les retournés représentent 11pourcent⁷ de la population. Tandis que les réfugiés représente environ 26pourcent⁸ de la population de la région de Wadi Fira . A Wayi dans le Lac, plus de 40pourcent⁹ des personnes sont affectés par l'insécurité alimentaire.

Dans ce contexte, l'on a émis l'hypothèse d'une hausse d'au moins 25% de la demande sur les marchés. Puis il a été demandé aux commerçants interviewés s'ils pouvaient répondre à une telle augmentation de la demande et en combien de temps. Les réponses des commerçants ont été comparées avec celles de l'enquête de janvier 2014.

³ Etude des marchés des céréales en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires et les achats locaux, PAM/DPASA, TCHAD, janvier 2014 ; P34.

⁴ <http://data.unhcr.org/car/country.php?id=41>

⁵ Opération d'Urgence du programme alimentaire mondial au Tchad, août 2014

⁶ Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (ENSA), SISAAP/PAM, octobre 2014

⁷ Plan de distribution du Programme Alimentaire Mondial, décembre 2014

⁸ selon le HCR, la région de Wadi Fira compte 158293 réfugiés sur une population de 607894 estimée par l'INSEED.

⁹ ENSA, octobre 2014, Tchad

Tableau 7: Proportion de commerçants capables d'absorber une hausse de la demande de 25 à 50 pourcent par région

Seriez-vous capable d'absorber une augmentation de 25 pourcent à 50 pourcent de la demande		
Régions	Janvier-Février 2014	Février 2015
BARH EL GAZAL	98%	83%
BATHA	70%	53%
CHARI BAGUIRMI	67%	87%
GUERA	77%	59%
HADJER LAMIS	78%	69%
KANEM	83%	71%
LAC	68%	88%
LOGONE OCCIDENTAL	61%	67%
LOGONE ORIENTAL	53%	73%
MANDOUL	56%	67%
MAYO KEBBI-EST	67%	90%
MAYO KEBBI-OUEST	65%	74%
MOYEN CHARI	75%	80%
OUADDAI	86%	95%
SALAMAT	87%	49%
SILA	94%	97%
TANDJILE	75%	93%
WADI FIRA	68%	98%
BORKOU	-	75%
ENNEDI OUEST	-	50%
ENNEDI EST	-	73%
Total	73%	76%

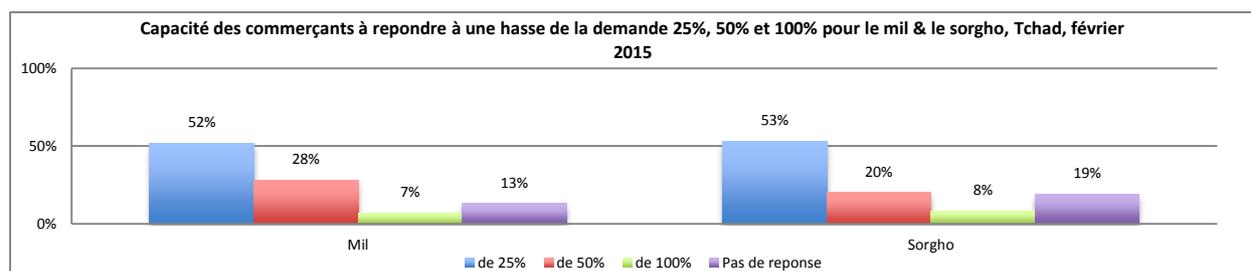
Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

L'analyse montre une augmentation de la capacité de réponse des commerçants dans la plus part des régions. Toutefois, comparée à janvier 2014, une baisse de la capacité de réponse des commerçants à une augmentation de la demande d'au moins 25 pourcent est marquée dans les régions du Sahel Ouest, notamment dans les régions du Kanem, Hadjer Lamis et du Barh El Gazal. Cette situation n'encourage guère la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire dans ce bassin. Par contre, dans le bassin Est, notamment dans les régions de Sila, Wadi Fira et Ouaddai, une majorité de commerçant est capable de répondre à une hausse de la demande d'au moins 25 pourcent.

Les marchés ont la capacité d'absorbé une hausse de la demande d'au moins 25% des céréales de base, exceptés les marchés du Sahel Ouest.

Sur les marchés de Moussoro (86 pourcent) et du Lac (61 pourcent), principalement les grossistes sont capables d'absorber une hausse de la demande de 25 pourcent. La même observation est faite sur les marchés de Goz Beida et Abeché. Par contre à Biltine, les détaillants seraient plus à même de répondre à une hausse demande que les grossistes ; il faut admettre le marché de Biltine est un marché de consommation dominé par les détaillants.

Tableau 8: Capacités des commerçants à répondre à une hausse de la demande de 25pourcent, 50pourcent, 100pourcent pour le mil & le sorgho



Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/FEWS NET Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Pour tout type de produits, l'analyse confirme une capacité de réponse importante des commerçants à répondre à une hausse de la demande. Par exemple, 79pourcent et 73pourcent respectivement des commerçants de mil et de sorgho pourront répondre à une hausse de la demande d'au moins 25pourcent.

Bien que la majorité des commerçants peut répondre à une hausse de la demande d'au moins 25pourcent, le temps de réponse de la réponse varie énormément d'une région à une autre, selon le type de commerçants et la nature des produits vendus.

Tableau 9: Temps nécessaire pour répondre à une hausse de la demande d'au moins 25pourcent

	Oui, dans une semaine ou moins	Oui, en moins de deux semaines	Oui, en moins d'un mois	Oui, mais après plus d'un mois	Pas de réponse
Détaillant	38pourcent	25pourcent	14pourcent	6pourcent	17pourcent
Grossiste	42pourcent	34pourcent	13pourcent	7pourcent	3pourcent
Collecteurs	50pourcent	20pourcent	14pourcent	7pourcent	10pourcent

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ FEWS NET Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

L'analyse par catégorie de commerçants du temps de réponse à une hausse de la demande montre que les programmes de transferts monétaires devraient davantage compter sur les grossistes que sur les détaillants. En effet, les détaillants travaillent en flux tendus et par conséquent, leur temps de réponse à une hausse de la demande est plus long. Par contre, les grossistes qui disposent généralement de capacités de stockage importantes répondent mieux et rapidement à des hausses importantes de la demande sur un laps de temps court.

Pour éviter des ruptures d'approvisionnement lors de l'exécution des programmes de transferts monétaires, il faut accorder un délai minimum d'un mois aux commerçants grossistes.

Les capacités des commerçants à répondre aux besoins des programmes de transferts monétaires varient également avec la saison. D'une manière générale, la saison des pluies qui correspond également à la saison de soudure est la période de rupture fréquente des stocks. En effet, au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants d'indiquer la période de l'année où ils connaissaient le plus de rupture de stocks et d'en donner les raisons. 84pourcent des commerçants mentionnent la saison des pluies comme étant la période de rupture des stocks. Ces ruptures sont causées principalement par la réduction des approvisionnements (59pourcent, problème de disponibilité) et les faibles capacités de stockage (25pourcent). La hausse de la demande pendant la soudure n'est pas une cause des ruptures des stocks ; seuls 6pourcent des commerçants ont du faire face à une rupture des stocks au fait de la hausse de la demande.

Comparée l'année dernière, les ruptures de stocks durant la saison des pluies (juin – octobre 2015) seraient plus accrues car sur la majorité des marchés (83pourcent) les commerçants affirment que l'offre de céréales sera stable avec une tendance à la baisse pendant la saison des pluies. Les

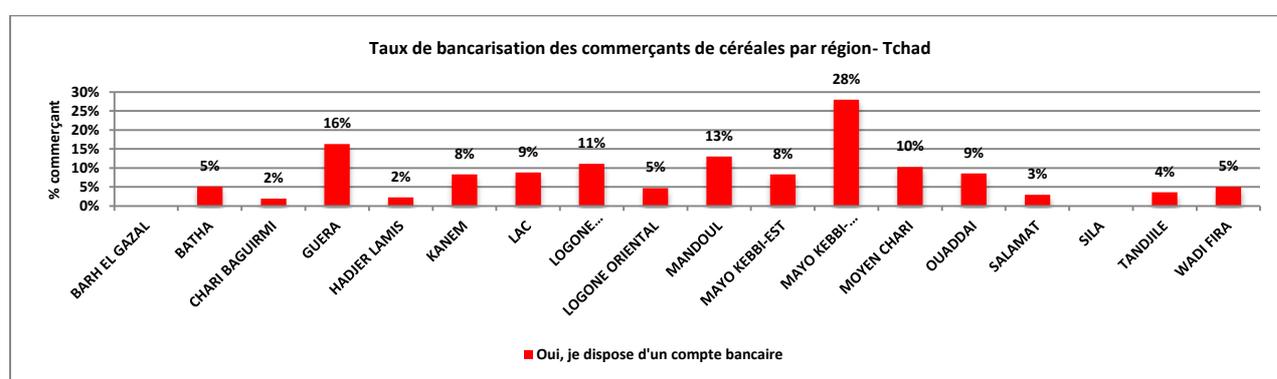
commerçants des marchés dans les régions du Kanem, de Barh El Gazal et du Lac devraient particulièrement souffrir des ruptures de stocks pendant la saison des pluies (soudure).

Par ailleurs, le manque de capital et/ou de fonds de roulement suffisant (10pourcent) renforce les difficultés d’approvisionnement pendant la saison des pluies.

4.8. Accès au crédit limité par le taux faible de bancarisation

Le manque de capital et/ou le fond de roulement est insuffisant en raison de la faible bancarisation du commerce de céréales ; seuls 7pourcent des commerçants disposent d’un compte bancaire. Les grossistes (13pourcent) sont les principaux dépositaires de comptes bancaires. Respectivement 5pourcent et 3pourcent des détaillants et des collecteurs possèdent un compte bancaire. La faible bancarisation constitue une limite pour le choix des commerçants et les résultats ci-dessus renforcent la préférence pour les grossistes dans la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires.

Tableau 10: Taux de bancarisation des commerçants de céréales par région



Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ FEWS NET/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Parmi les commerçants qui disposent d’un compte bancaire, plus d’un quart ne dépose pas leur argent à la banque. Par conséquent, la grande majorité des commerçants ne peut contracter un crédit formel auprès d’une banque. En effet, les discussions avec les commerçants indiquent qu’ils travaillent sur fond propre (73pourcent) ce qui limite leur capacité à s’approvisionner en grande quantité. La durée de remboursement du crédit est généralement très courte ; 1 à 8 mois.

En l’absence de banques commerciales, des micro-finances existent dans certaines régions. Ces micro-finances améliorent un tout petit peu l’accès au crédit, notamment pour les commerçantes ; en effet, 3pourcent des commerçantes accèdent au crédit des micro-finances contre 2pourcent des commerçants. Quand elles en ont la possibilité, les commerçantes (77pourcent) utilisent davantage les services bancaires que les commerçants (71pourcent).

Comme les commerçants n’ont pas accès au crédit et qu’ils travaillent sur fond propre, la majorité d’entre eux ne peut vendre à crédit. En effet, ils sont 27pourcent (saison des pluies) à 30pourcent (saison sèche) à réaliser la vente à crédit ; les ventes à crédit varient entre 50pourcent (saison pluie) et 65pourcent (saison sèche) et habituellement les commerçants encaissent l’argent à la vente. Ce facteur doit être pris en compte lors de l’identification des commerçants pour les programmes de transferts monétaires dont le délai d’attente après les échanges avec les bénéficiaires peut être plus ou moins long.

En plus de ce facteur, les discussions avec les commerçants ont mis en évidence d’autres risques qui pourraient affecter le fonctionnement des marchés et les programmes de transferts. Pour chacun de ces risques, les commerçants ont ébauché des solutions pour les mitiger.

4.9. Risques limités de distorsions sur les marchés en raison d'une hausse de la demande

Tableau 11: Risques associés aux programmes de transferts monétaires sur la base de l'entretien individuel avec les commerçants

Pourcentage des commerçants				
	Elevé	Modéré	Gérable	Non applicable
Vol	24pourcent	17pourcent	6pourcent	53pourcent
Inondation, destruction des stocks	13pourcent	11pourcent	6pourcent	70pourcent
Hausse de prix	7pourcent	18pourcent	2pourcent	72pourcent
Corruption	1pourcent	2pourcent	1pourcent	95pourcent

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ E FEWS NET Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Tableau 12: Risques associés aux programmes de transferts monétaires sur la base des discussions de groupes

	pourcent marchés visités
Hausse du coût du transport	48%
Variation de la devise	6%
Insécurité	41%
Baisse des flux	57%
Tracasseries, taxes	43%
Mauvaises récoltes	63%
Mauvais état des routes	68%

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ FEWS NET Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

La perception de l'impact de ces risques sur le fonctionnement des marchés est exagérée compte tenu du fait qu'une vaste majorité des commerçants n'a jamais participé au programme de transfert monétaire (98pourcent). De ce fait, les commerçants ne voient pas dans un premier les programmes de transferts monétaires comme une opportunité pour étendre leur commerce (47pourcent). Par ailleurs, ceux qui ont compris le mode de fonctionnement des programmes de transfert monétaire craignent le délai long des paiements (16pourcent). Cette dernière crainte doit être mise en lien avec les capacités d'approvisionnement limitées (11pourcent) alors que la participation aux programmes de transferts monétaires tels que pratiqués par le PAM requiert un fond de démarrage/roulement élevé. A cela s'ajoute le fait qu'une partie des commerçants (5pourcent) ne remplissent pas les conditions de participation aux programmes de transferts monétaires car ils n'ont pas la documentation requise.

Le vol, la destruction des stocks par les eaux de pluies sont les principaux risques mentionnés par les commerçants pendant les entretiens individuels. Au cours des discussions de groupe, la baisse des flux de céréales, les mauvaises récoltes, le mauvais état des routes sont les risques supplémentaires pour les programmes de transferts monétaires.

En dépit de ces contraintes, la majorité des commerçants pensent que les programmes de transferts monétaires n'auront pas d'impact négatif sur leur commerce en terme de réduction du nombre de clients ou des prix. Bien au contraire, les commerçants espèrent une augmentation de la clientèle du fait que les commerçants participants aux programmes achètent chez eux et une amélioration des prix.

Ces impacts positifs de l'effet des programmes de transferts monétaires sont renforcés par la perception limitée d'une hausse probable des prix du fait de l'augmentation rapide de la demande. En effet, au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants s'ils pensent que les prix

augmenteraient du fait d'une hausse de la demande causée par les programmes de transferts monétaires.

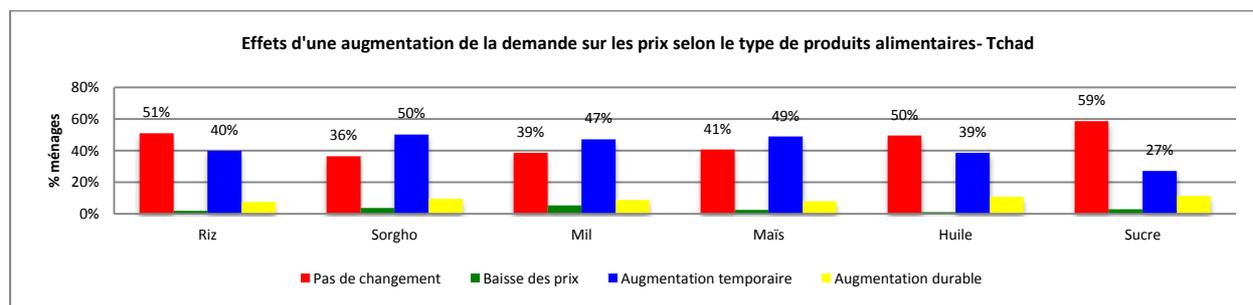


Figure 10: Effets d'une augmentation de la demande d'au moins 25 pourcent sur les prix selon le type de produits alimentaires

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

L'analyse indique qu'une hausse généralisée et durable des prix des céréales et d'autres biens alimentaires du fait de la demande est peu probable. Ce résultat est valable pour tout type de produits et chez toutes les catégories de commerçants. Si hausse des prix il y a, la grande majorité des commerçants pensent qu'elle sera que temporaire. Toutefois, les risques de hausse durable des prix des céréales est bien réels dans le Sahel Ouest.

4.10. Efficacité démontrée des programmes de transferts monétaires

Pour le Programme Alimentaire Mondial, l'analyse de la valeur alpha donne une bonne indication du choix de la modalité de transfert la plus appropriée. La valeur alpha représente le rapport du coût de l'aide alimentaire importée et du prix sur le marché traduit le cout-efficacité des transferts monétaires. Lorsque la valeur alpha est inférieure à 1, il est pertinent d'explorer des options de réponse autres que l'assistance alimentaire en nature.

Sur le marché de Goré, entre février et décembre 2014, le Programme Alimentaire Mondial a mis en place un programme de coupons alimentaire en faveur d'environ 28000 bénéficiaires. Le suivi de l'évolution de la valeur alpha indique que le choix de distribuer des coupons alimentaires est pertinent. Sur toute la durée du projet, la valeur alpha est restée inférieure à 1.

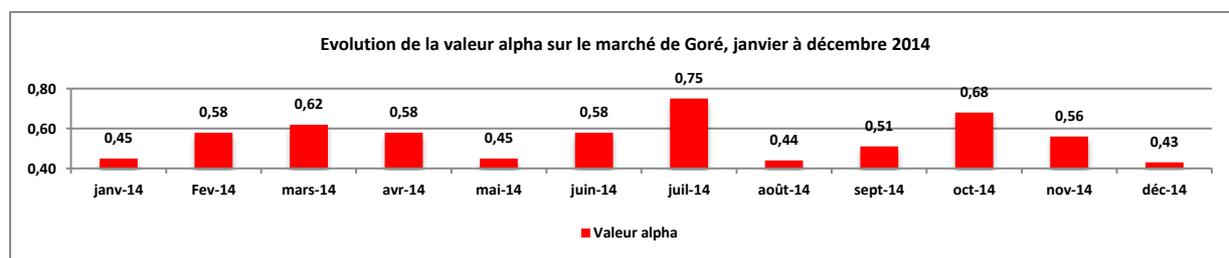


Figure 11: Evolution de la valeur alpha sur le marché de Goré, janvier à décembre 2014

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ FEWS NET Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

En février 2015, la valeur alpha varie entre 0,13 et 0,62. Sur les principaux marchés locaux considérés, le coût de la ration (composé de produits locaux) par jour par personne varie entre 0,21 USD et 0,33 USD. Par contre sur ces marchés, le coût de la ration avec des produits importés varie entre 0,47 USD et 0,59 USD. Ces importations indiquent clairement un coût d'opportunité plus élevé des programmes de transferts monétaires sur les principaux marchés du Tchad.

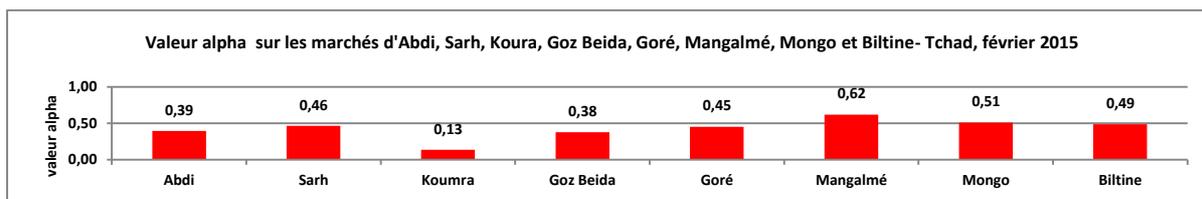


Figure 12: Valeur alpha sur les marchés d'Abdi, Sarh, Koumra, Goz Beida, Goré, Mangalmé, Mongo et Biltine/ février 2015

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

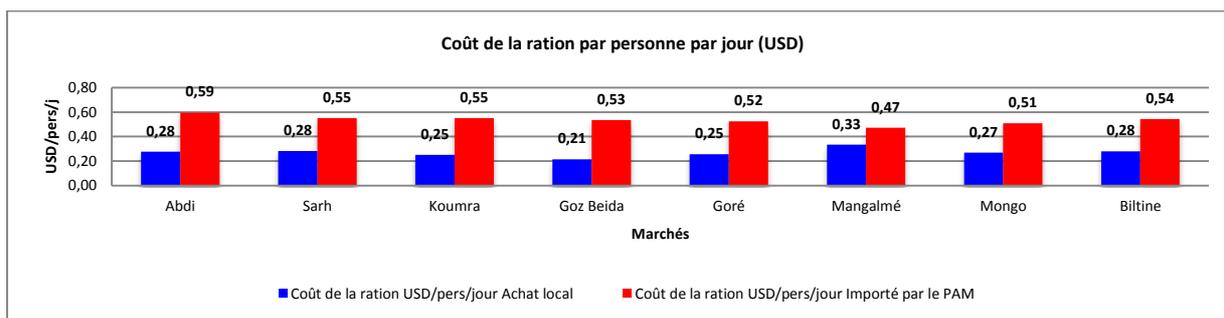


Figure 13: Comparaison du coût moyen de la ration alimentaire complète du PAM sur le marché local et sur le marché international

Source: SISAAP, FAO, DPAS, PAM/ FEWS NET Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transferts monétaires, février 2015

Sur le marché de de Goz Beida, d'un point de vue du marché, le programme de coupons alimentaires est 62pourcent moins cher que des distributions de vivres en nature. Les programmes de coupons ont un meilleur coût efficacité même sur les marchés de la zone sahéenne où le niveau des prix est le élevé. Par exemple à Mao, le programme de coupons alimentaires est 25pourcent moins cher que la distribution de vivres en nature.

5. Cinq messages importants de l'étude de marché

- Les marchés céréaliers fonctionnent bien dans les bassins Sud et du Sahel Est. Par contre, sur les marchés du Sahel Ouest, des anomalies importantes sont observées sur la structure, la conduite et les performances des marchés ; indiquant que ces marchés fonctionnent moins bien. Les bassins Sud et Est sont plus favorables aux programmes de transferts monétaires.
- En février 2015, les marchés céréaliers sont bien approvisionnés, **excepté ceux du bassin ouest qui regroupent les marchés du Lac, du Kanem, d'Hadjer Lamis et du Barh El Gazal.** Sur ces derniers marchés, la baisse de la production locale limite les approvisionnements. Les commerçants s'approvisionnent sur des longues distances (directement à partir Moundou et d'autres marchés du Sud), ce qui augmente les coûts de transaction. Les prix des céréales sur ces marchés du bassin Ouest sont élevés avec une tendance à la hausse. La pression sur les prix dans ces marchés est exacerbée par la fermeture de la frontière avec le Nigeria suite aux attaques de Boko Haram. Dans la région du Lac en particulier, l'afflux de personnes déplacées (réfugiés, retournés et de déplacés internes), la forte présence militaire et des acteurs humanitaires devrait contribuer à une hausse de la demande de céréales sur les marchés. Par ailleurs, juste après l'attaque récente de Boko Haram sur le marché de Ngouboua, des acteurs (vendeurs et consommateurs), ont limité leur présence

sur ce marché. Cet épisode montre que l'accès au marché peut ne pas être garanti pour tous, notamment dans la région du Lac.

- c) La **demande de céréales est élevée avec une tendance à la baisse par rapport à l'année dernière**, notamment sur les marchés du Sahel Ouest. Cette baisse de la demande résulte d'une perte du pouvoir d'achat des ménages suite à la perte de leur production ou de leur principal moyen de subsistance (cas de la pêche dans le Lac Tchad).
- d) Les **prix des céréales sont élevés avec une tendance à la baisse par rapport à la même période l'année dernière**. D'ici au mois d'août, comparée à l'année dernière à la même période, il est attendu des baisses de prix sur la plupart des marchés de la bande soudanienne et ceux du Sahel Est. Toutefois, dans sur les marchés du Sahel Ouest, les prix des céréales connaîtront une hausse significative. Dans la région du Lac, en particulier, le prix du maïs connaît une hausse significative durable.
- e) Par le passé, l'Etat Tchadien intervenait régulièrement pour réguler les transferts et les exportations de céréales ; l'interdiction des transferts de céréales d'une région à l'autre est la mesure la plus courante. En février 2015, les commerçants et autres acteurs du marché n'ont mentionné à aucun moment des décisions de l'état visant à modifier le fonctionnement normal des marchés. Aucune décision de restrictions des mouvements de céréales n'a été signée. Les taxes officielles collectées sur les marchés n'ont pas augmenté par rapport à l'année. Toutefois, l'année 2014 est marquée par la crise du carburant qui occasionné une hausse du prix de l'essence à la pompe dans les zones reculées du pays. Mais, cette hausse ne sait pas systématiquement répercuter sur le prix des céréales sur l'ensemble du pays.

6. Recommandations

Recommandations	Période	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires dans le bassin Sud 	Toute l'année	Gouvernement, ONASA, PAM et ONGs
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires dans le bassin Sahel Est 	Janvier –mai & octobre-décembre	Gouvernement, ONASA, PAM et ONGs
<ul style="list-style-type: none"> Faire prioritairement des distributions alimentaires gratuites en nature dans le Sahel Ouest. 	Dès avril 2015	Gouvernement, SISAAP, ONASA, PAM et ONGs
<ul style="list-style-type: none"> Faire à des ventes de céréales à prix subventionnés. 	Dès avril 2015	Gouvernement, SISAAP, ONASA,
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le système de suivi des prix des céréales sur les marchés agricoles et de bétail. 	Toute l'année	SIMPA, SISAAP et FEWS NET, PAM, CILSS, autres partenaires